

LE GLISSEMENT DE L'ECONOMIE DE L'EST DE LA RDC CONTROLEE PAR LE RCD DANS LA ZONE MONETAIRE RWANDAISE PARAIT INEVITABLE A TERME.

Par : Zacharie KASONGO LUKONGO, étudiant à l'institut universitaire d'études de développement à Genève, et OMEKONGO Kitoko, étudiant à l' Université Catholique de Lyon.

La République Démocratique du Congo (RDC), ancien Zaïre, a longtemps fonctionné dans un système monétaire régi par une seule monnaie. Comme c'est le cas dans tous les pays du monde.

Le Zaïre-monnaie lancé par le régime de Mobutu en 1967 en remplacement du franc congolais servait pour le règlement de toutes les transactions économiques sur l'ensemble du territoire national.

La forte dévaluation dont cette devise nationale fut l'objet au début des années 70 n'avait jamais entamé sa valeur de symbole de la souveraineté nationale, le peuple restant toujours attaché à sa monnaie comme à l'unité du pays.

La forte dépréciation du Zaïre-monnaie amena la population à préférer les devises étrangères comme le dollar dans toutes les opérations économiques tournées vers l'exportation et l'importation des biens manufacturés et dans le commerce des minerais et des pierres précieuses (cobalt, coltan : colombo-tentalite, or et diamant...).

Le manque de devises étrangères à la banque nationale dû à la faible convertibilité du Zaïre-monnaie développa le marché parallèle de change.

Le phénomène « cambiste » proliféra dans les zones frontalières, minières et dans les grandes villes du pays (Kinshasa, Mbuji-Mayi, Lubumbashi, Tshikapa, Goma, Bukavu, Butembo, etc.).

Cela sans que l'on assiste à l'apparition de plusieurs zones monétaires sur le territoire national.

Avec la crise politique issue de l'échec de la conférence nationale souveraine dans la première moitié des années 90, le pays fut confronté à l'instauration de deux zones monétaires : une zone monétaire régie par les nouveaux zaïres émis par le gouvernement Birindwa en 1993 et une autre zone monétaire où avaient cours les anciens zaïres démonétisés.

Cette situation monétaire reflétait sur terrain l'opposition sur le plan politique entre le régime de Mobutu et l'opposition conduite par Etienne TSHISEKEDI.

Cette fronde monétaire avait concerné dans un premier temps plusieurs provinces de l'Est du pays. Elle perdura dans les deux Kasai.

On notera que l'instauration de ces deux zones monétaires ne reflétait pas le cas classique souvent évoqué par les économistes. Celui de deux monnaies concurrentes émises par deux autorités monétaires différentes ayant cours légal sur un même espace national.

La rébellion déclenchée par Kabila soutenu par le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda à l'Est du pays en 1996 introduisit une nouvelle donne économique.

Le contrôle de la partie orientale de la RDC par l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre) et alliés eut pour conséquence d'orienter l'essentiel des activités économiques de cette contrée du territoire national vers le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda.

Le commerce des ressources minières d'exploitation artisanale qui constituent l'essentiel des revenus des ménages dans un contexte de faillite totale de l'agriculture paysanne et industrielle accentuée par la guerre, dépendait désormais des économies des pays alliés de la rébellion.

Faits nouveaux dans les échanges commerciaux sur la frontière Est du pays, les populations du Kivu devinrent tributaires en ce qui concerne leur approvisionnement en denrées alimentaires et en articles manufacturés de première nécessité des marchés internes du Rwanda et du Burundi.

Par ailleurs on assista à des initiatives économiques visant le contrôle de l'exploitation et de l'exportation des ressources minières et forestières par des intérêts financiers rwandais, burundais et ougandais.

Dans le secteur de transport aérien prédominant en l'absence des routes, apparurent des sociétés aériennes privées de droit rwandais et ougandais spécialisées dans le fret aérien opérant avec des avions de fabrication russe.

La guerre déclenchée en août 1998 par le RCD contre le régime de Laurent Désiré KABILA est venue renforcer le caractère extraverti de l'économie de l'Est du pays.

La partition de fait du territoire de la RDC résultant de l'état de guerre déclaré entre le pouvoir central et la rébellion du RCD a définitivement consacré la dépendance de l'économie de l'Est du pays vis-à-vis du Rwanda qui constitue le principal soutien militaire de la rébellion qui contrôle le Kivu.

Cela en raison du fait que les déplacements des biens et des personnes avec Kinshasa ont cessé ainsi que la mobilité des flux financiers, et qu'il se pose sur le terrain un sérieux problème de disponibilité des signes monétaires susceptibles de faciliter et de favoriser les transactions économiques au niveau local.

En effet, la masse monétaire en circulation dans le territoire contrôlé par le RCD est non seulement limitée, mais elle s'amenuise rapidement du fait de la pratique des usagers sans aucune possibilité de renouvellement des stocks.

Il en résulte une rareté des signes monétaires qui contraint les usagers à se rabattre sur des petites coupures de 50 centimes, de 1 et 5 francs jadis démonétisées par la population elle-même à cause de leur faible pouvoir d'achat.

Il existe deux possibilités de remédier à court terme à cette rareté de signes monétaires :

Ou bien les autorités politiques du RCD décident d'exercer le pouvoir régalien dévolu au gouvernement central en battant la monnaie.

Ce qui poserait le problème de convertibilité de la nouvelle monnaie sur le plan international et saperait totalement son pouvoir d'achat pour en faire une simple monnaie de singe, même vis-à-vis du partenaire économique rwandais.

Ou bien les autorités rwandaises et les dirigeants du RCD passent des accords monétaires établissant le cours légal de la devise rwandaise sur l'ensemble du territoire sous contrôle de la rébellion. Ce qui poserait le problème de la légitimité de tels accords sur le plan international et constituerait une tentative inacceptable pour le peuple congolais et la communauté internationale d'annexion du Kivu par le Rwanda.

La meilleure solution face à cette épineuse situation monétaire du Kivu réside dans la résolution du conflit en RDC permettant la réunification du pays et le rétablissement du pouvoir de l'autorité monétaire nationale sur l'ensemble du territoire national. Mais cette solution paraît difficilement envisageable dans le contexte actuel de la guerre.

Autant dire que face au processus d'usure inexorable de la masse monétaire existante dans le territoire contrôlé par le RCD à l'Est de la RDC et compte tenu du poids commercial grandissant du Rwanda sur l'économie locale, on s'achemine petit à petit vers l'intégration de facto du Kivu dans la zone monétaire rwandaise.

Ce, non pas du fait que les instances politiques au niveau du Rwanda et du RCD l'aient décrété, mais parce que la réalité économique vécue par les populations du Kivu l'exige.

Les conditions de réalisation de ce processus d'intégration monétaire existaient déjà sur le terrain au niveau de la frontière du Rwanda et du Kivu où se déroulent des échanges massifs des monnaies de deux pays.

Genève, le 13 juillet 2002.